



Rapport de la commission nationale

COMMISSION JURIDIQUE

RÉCAPITULATIF DU PROJET

DATE DU RAPPORT

11 mars 2020

AGN DU

28 mars 2020

PREPARE PAR

Antoine MERLE

SYNTHESE – MOT DU PRESIDENT, COORDINATEUR, RESPONSABLE...

QUESTION(S) POSEE(S) AU CDN

COMPTE RENDU DE LA COMMISSION

BILANS DES ACTIVITES

Synthèses des interrogations :

- Accidents, plongée à l'étranger, éthique, certificat médical, sur-classement (responsabilité pour les jeunes)

BILANS :

- Bilan des interrogations

- 24 interrogations soit 2 par mois
- 7 interrogations faisant l'objet d'une étude particulière
- 3 Conseils organisation manifestation (alcool, drogue, matériel cassé, tutelle)

- Bilan des contrôles statuts et RI

- 7 Comités Régionaux X 2
- 11 Comités Départementaux X 2

- Bilan des Interventions

- 2 interventions pour conflits
- 4 médiations au sein deux clubs – résolution des conflits

- Bilan des représentations

2 représentations auxquelles il y a lieu d'ajouter 2 présences au Comité Directeur

- Bilan des conventions et contrats

6 rédactions de contrat et conventions particulières

- Un mot sur la réunion du 11 Janvier 2020 (salon de la plongée)

INTERVENTION DE Jérôme CARRIERE

- **Articles de la revue SUBAQUA**

1. Groupe de rédaction
2. Le site Internet
3. Recherche articles

RAPPORT MORAL

Chers membres,

Comme lors de chaque Assemblée Générale annuelle, j'ai l'honneur et le plaisir de vous présenter maintenant mon rapport moral sur l'exercice écoulé

Par rapport au but statutaire et aux objectifs fixés en début d'exercice, la commission a répondu aux nombreuses interrogations qui lui sont faites dans des domaines variés. Bien souvent ces interrogations ont une approche bien lointaine de nos statuts mais il m'a toujours semblé bon y répondre à partir du moment où je détenais la solution. Dans les autres cas j'ai conseillé à ces interrogateurs de s'orienter vers des personnes plus compétentes et surtout plus spécialisées et c'est là qu'on s'aperçoit de la richesse de notre fédération et de ses nombreuses orientations disciplinaires.

Lors des réunions, il est parfois difficile de déboucher sur un consensus car c'est l'interprétation des textes qui permet de pouvoir donner plusieurs solutions ou aperçues aux différents problèmes qui sont posées, que ce soit dans le domaine du Code du Sport, de la réglementation fédérale ou tout simplement du Code Civil. J'aurais aimé trouver des solutions de simplification en ce qui concerne les mandats pour les votes dans les assemblées générales, mais malheureusement je n'y suis pas parvenu et je pense que le système actuel sera reconduit avec toutes ses imperfections, qui font que, malheureusement dans beaucoup de cas ces mandats de vote sont entachés de nullité. Je regrette également que la proposition faite par moi au Comité Directeur en ce qui concerne la possibilité qui serait donnée aux Comités de choisir l'option obligeant les futurs dirigeants d'être licenciés dans leur comité d'appartenance, je n'ai pas été suivi par notre Président, mais peut être qu'un jour les choses iront dans un sens nouveau et à mon goût mieux adapté, surtout pour éviter des litiges.

J'ai demandé que les Présidents des Comités soient informés sur le fait qu'ils ont l'obligation, en ce qui concerne essentiellement les comités régionaux, de mettre en place un conseil disciplinaire afin de résoudre les problèmes relationnels dans leur secteur sans avoir à solliciter directement le conseil disciplinaire fédéral. Une information, doit paraître dans notre revue fédérale, souhaitons qu'elle soit bien lue.

J'étais présent à des manifestations concernant la mise en place de nouvelles structures de plongées, comme à Beaumont sur Oise ou lors de stages de formation, essentiellement dans les niveaux techniques et l'apnée.

Je tiens à remercier Jérôme CARRIERE et Jean Claude JONAC pour leur aide précieuse, tant sur la partie administrative qu'au travers de leurs conseils éclairés lors de décisions à prendre. On se sent moins seul quand c'est un groupe qui marche dans le même sens.

A la demande de certains membres de ma commission qui sont intéressés par les questions posées, souvent répétitives, je vais adopter une solution plus précise mais aussi plus contraignante, à savoir de transmettre, une fois la réponse mise en place, l'intégralité du document qui concerne l'interrogation faite au lieu d'une simple réponse.

J'aimerais mettre en place, une ou plusieurs affiches portant sur les obligations d'affichage au sein des clubs (siège de l'association, station de gonflage) afin d'alléger en cette matière, la responsabilité des Présidents des Clubs. Actuellement on avance et je remercie David GOLDENBERG pour les documents qu'il m'a déjà communiqués.

Nous attaquons la dernière ligne droite de l'olympiade en cours, nous aurons à nous retrouver surement en Décembre pour clôturer les 4 ans. En ce qui me concerne, je n'ai pas encore pris ma décision, mais je pense être atteint par la limite d'âge et surement que des idées nouvelles doivent germer dans l'esprit de nouveaux juristes, aussi je laisserai surement ma place à un volontaire qui voudra s'investir dans ce magnifique challenge qui est de renseigner et d'être auprès des préoccupations des licenciés.

Je vous remercie de votre attention et je vais faire avec vous le bilan de cette dernière année 2018 – 2019.

Antoine MERLE
Président de la CNJ